



► **Communiqué de presse**

RETRAITE :
PUISQU'IL LE FAUT, EMPLOYONS
TOUS LES MOYENS LÉGAUX

Le **SNALC** entend tout faire pour que la réforme des retraites ne passe pas.

En vue de cet objectif, le **SNALC** est inscrit et restera inscrit dans la lutte intersyndicale. Nous participerons donc à toutes les actions de grève et à toutes les manifestations organisées dans ce cadre avec les autres organisations syndicales.

Mais le **SNALC** ne pouvait se contenter de ces journées d'actions, d'autant que la communication ministérielle et présidentielle vise à minimiser au maximum la portée réelle de ce combat.

Donc, notre syndicat a travaillé en partenariat avec des cabinets d'avocats et des universitaires à une contribution au Conseil Constitutionnel démontrant que la procédure utilisée pour faire passer la loi sur les retraites mérite que tout ou partie de la réforme soit censurée.

Le **SNALC** attend donc avec impatience le 14 avril et saura tirer les conséquences de la décision du Conseil Constitutionnel.

Paris, le 5 avril 2023

Contacts :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, president-national@snalc.fr

Sébastien VIEILLE, secrétaire national du SNALC chargé de la pédagogie, pedagogie@snalc.fr